

LISTE DES FRAIS – 2026-2027

GESTION D'UNE ENTREPRISE DE LA CONSTRUCTION (COURS PRINCIPALEMENT EN VIRTUEL) DEP 5309 – 450 heures

À payer au Centre	18 ans -*	18 ans +*
Carte d'identité (Notez que des frais de 5\$ seront exigés pour le remplacement de la carte d'identité)	0 \$	0 \$
Matériel didactique - Dépôt pour prêt de manuels de référence, jeux de plans et Code national du bâtiment - Dépôt pour prêt de puce électronique - Cahier « Plan, devis et croquis – Fascicule 1 »	0 \$ 0 \$ 15,47 \$	200,00 \$ 12,00 \$ 15,47 \$
<i>Frais à acquitter à la date spécifiée sur la lettre de confirmation d'admission</i>	15,47 \$	227,47 \$
Les modes de paiement privilégiés sont : Débit, Visa et Mastercard. Pour les élèves de moins de 18 ans : tout matériel non remis ou endommagé sera facturé.		
Matériel obligatoire à se procurer au magasin de son choix		
Fournitures scolaires - Papiers, crayons et/ou autres pour prise de notes - Calculatrice - Règle d'architecte - Ruban à mesurer métrique et impérial		

Modalités de remboursement

- Si la formation est **annulée** par le Centre, tous les frais sont remboursés.
- Si l'élève se **désiste** et désire recevoir un remboursement, il doit en faire la demande par écrit au moins trois (3) jours avant le début de la formation et tous les frais seront remboursés.
- Si l'élève **abandonne** en cours de formation, les dépôts pour prêts d'outils, manuels de référence et puce électronique seront remboursés, si tout le matériel est remis en bon état.

*L'usager qui a atteint l'âge de 18 ans avant le 1^{er} juillet précédant son admission est considéré avoir 18 ans et plus.